

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE COURCOURY
Séance du 26 mai 2025**

Date de Convocation : 20 mai 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 26 mai à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de Courcoury, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10 L.2121-11 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Françoise BARBAUD, Kim BARON, Éric BIGOT, Sylvie DANTEC, Jackie DEGUIL, Christian ROBERT, Liliane GILLARD, Alain BOISSINOT, Astrid JOLIBOIS, Geneviève VILPASTEUR, Jimmy VOISIN, Jean-Michel MELLIER, Sylvie DANTEC

Etaient absents excusés : Jean-Yves NEAU a donné pouvoir à Françoise BARBAUD

Etaient absents : Lucie AUTANT,

Jackie DEGUIL est nommée secrétaire de séance

La séance est ouverte à 20h00

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 07 avril 2025. Aucune remarque n'est faite, le procès-verbal est approuvé.

Aide opérations de sécurité au titre des amendes de polices

La collectivité a la possibilité de bénéficier de 50% d'aide sur des petites opérations de sécurité. Les élus souhaitent acquérir des panneaux de sécurité pour un montant de 2 100,10 € TTC (1750,09 HT) conformément aux devis présentés.
Pour à l'unanimité

Demande Fonds vert pour rénovation logement loyer libre et demande d'étude thermique

Il est proposé aux membres du Conseil de solliciter le Fonds Vert à savoir :

- ▶ Sollicitation du fonds vert : 35 % du montant HT
- ▶ Etude thermique – dossier envoyé au Conseil Départemental 17.
Visite prévue du logement le 02 juin 10h30

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Artisans	96 257,05	CD17 (prévision 30%)	28 277,00 €
TVA	9625,70	Fonds vert (prévision : 35%)	33 690,00 €
		Fonds concours CDA OK	19 251,50 €
		Commune	24 664,25 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la sollicitation du Fonds vert et de faire réaliser une étude thermique. *Pour, à l'unanimité.*

Délibération de prise en charge des frais de transport BUS RPI Courcoury/Les Gonds 2025/2026

Depuis plusieurs années et pour ne pas impacter les familles, la commune de Courcoury avait pris à sa charge le montant total des frais relatifs au transport scolaire dans le cadre du RPI Courcoury-Les Gonds. Cette année encore, le Maire expose la situation aux conseillers et propose à nouveau cette prise en charge pour la rentrée de l'année scolaire 2025/2026.

La prise en charge des frais de transport scolaire représente 44.50 € par élèves.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, la prise en charge de ces frais.

Pour, à l'unanimité

Sollicitation Fonds de Concours Saintes Grandes rives l'Agglo

Dans le cadre de l'acquisition de matériels d'entretiens des chemins et haies, le Maire propose de solliciter Saintes Grandes Rives l'Agglo, pour l'octroi une aide financière au titre du « fonds de concours élargi aux communes ».

Le projet s'élève à **56 960.00 € TTC – 48 300.00 € HT**

- Montant total du projet : **48 300,00 HT**
- **Sollicitation Fonds de Concours : 24 150.00 €**
- Autofinancement : 19 251,50€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité.

Remboursements Frais

Les employés techniques doivent obligatoirement réaliser une visite médicale pour le permis poids lourds. Le Maire soumet aux membres du Conseil, le remboursement des frais pour un montant de 88.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à procéder au remboursement de ces frais.

Pour, à l'unanimité.

Attributions de subventions aux associations

(Les élus faisant partie du bureau d'une association concernée par l'attribution d'une subvention, sont exclus du vote de cette subvention, par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés dans le résultat de chaque vote)

- **Cuisine et Partage : 300€** Pour, à l'unanimité.
- **Corcosse Amitié : 600 € et 210 € Flow vélo** Pour, à l'unanimité.
- **APE Courcoury/Les Gonds : 500 €** Pour, à l'unanimité.
- **La Pibole Saintongeaise : 750.00 € + 210 € Flow vélo** Pour, à l'unanimité.
- **La COUR'OIE : 3 000.00 €** Pour, à l'unanimité.
- **Société des Fêtes : Paiement sur facture** Pour, à l'unanimité.
- **Les pêcheurs de la Seugne** Pour, à l'unanimité.

- **L'Armée de l'AIR : 100 € Pour, à l'unanimité.**
- **DDEN 17 : 100 € Pour, à l'unanimité.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à procéder aux versements de ces subventions

QUESTIONS DIVERSES

Valorisation comptable 2024

Le Maire présente l'analyse financière et fiscale de l'année 2024. Cette analyse est effectuée par la Trésorerie, Direction Générale des finances Publiques.

La capacité d'autofinancement (CAF) brute et la CAF nette sont en baisse par rapport à 2023, les charges de fonctionnement en hausse de 5.7% ont progressé plus fortement que les recettes (+2.8%).

La CAF brute représente la somme de 136^e par habitant, montant inférieur aux moyennes de comparaison et la CAF nette de 108.00 € est d'un montant proche de la moyenne nationale (109.00 €) des communes de la même strate de population que Courcoury (entre 500 et 2000 habitants).

L'endettement est maîtrisé avec des ratios d'endettement en dessous des seuils critiques. Le fonds de roulement représente l'équivalent de 358 jours de charges réelles, il est élevé. La trésorerie est importante, elle permet de couvrir 339 jours ou un peu plus de 11 mois de charges réelles.

La commune présente une bonne situation financière.

Informations aux élus Gendarmerie Nationale

Le Maire présente aux élus le document d'interventions de la Gendarmerie Nationale sur notre commune avec une comparaison 2023/2024.

Remise en état buse chemin des Guigniers

Le Maire présente aux élus l'état de la buse du chemin des Guigniers. Suite à l'interpellation des services de la CDA Saintes Grandes Rives l'Agglo, les travaux vont être réalisés et financés par la CDA

Point sur les festivités de la Fête de la Musique à Courcoury

Le Maire présente les festivités musicales du 19 au 22 juin à Courcoury à savoir :

- Jeudi 19 juin 2025 PRELUD' KID avec les enfants de l'école de Courcoury organisé par la CDA
- Vendredi 20 juin 2025 Soirée moules frites organisée par la Société des Fêtes
- Samedi 21 juin 2025 Fête de la Musique à la Maison de la Seugne partenariat avec la Mairie et la Cour'Oie
- Dimanche 22 juin 2025 Journée à l'Eau vive avec randonnée « au fil de la Seugne et des Marais » ensuite repas, jeux et CONCERT PRELUDES avec l'ensemble PROCRIS organisé par la CDA et la Commune

Fin 22h10

Le Maire
Éric BIGOT

Le secrétaire de séance